

AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE BOND - I EUR

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 928,61 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
 Actif géré : **851,59 (millions EUR)**
 Code ISIN : (C) **LU0119099496**
 (D) **LU0194910054**
 Code Bloomberg : **CAEUCAI LX**
 Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © : **EUR CORPORATE BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1204**
 Date de notation : **31/05/2022**

Objectif d'investissement

Assurer la croissance conjointe du revenu et du capital (rendement total). Plus particulièrement, le Compartiment cherche à surperformer (déduction faite des commissions applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E) sur la période de détention recommandée.

Le Compartiment investit au moins 67 % de son actif dans des obligations de type « investment grade » libellées en euros et émises ou garanties par des États de la zone euro ou émises par des sociétés du monde entier cotées sur un marché européen.

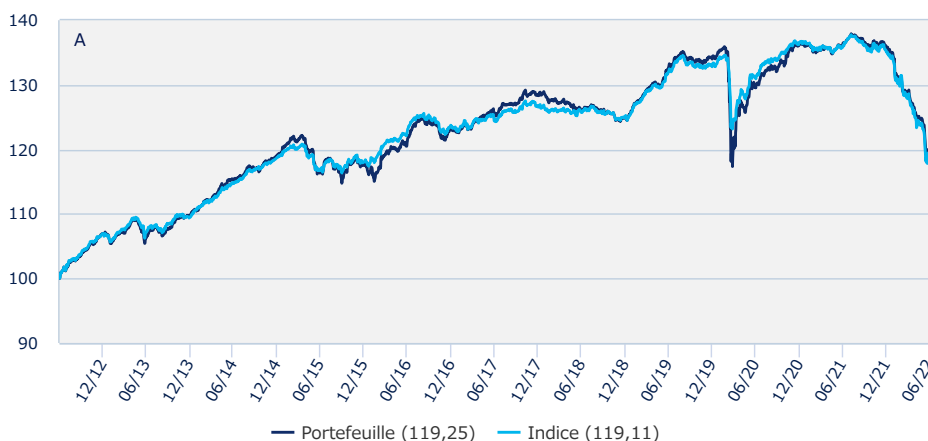
Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Le Compartiment peut avoir recours à des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de son actif net).

Indice de référence : Le Compartiment est activement géré par rapport à l'indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E), qu'il cherche à surperformer. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire, et il sera exposé aux émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'Indice de référence. Néanmoins, l'ampleur de l'écart avec l'Indice de référence devrait être importante.

Processus de gestion : L'équipe d'investissement analyse les tendances en matière de taux d'intérêt/facteurs économiques (démarche descendante) pour identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles de donner les meilleurs rendements à risque pondéré. L'équipe d'investissement passe ensuite à une analyse technique et fondamentale, analyse de crédit comprise, pour sélectionner les secteurs et les titres (démarche ascendante) et constituer un portefeuille hautement diversifié.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : depuis le début de cette période, le Compartiment applique l'actuelle politique d'investissement.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017	01/02/1999
Portefeuille	-12,24%	-4,17%	-7,47%	-12,38%	-9,93%	-4,86%	103,82%
Indice	-11,88%	-3,49%	-7,29%	-12,39%	-9,62%	-4,24%	114,26%
Ecart	-0,36%	-0,68%	-0,19%	0,01%	-0,31%	-0,62%	-10,44%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-0,25%	1,66%	7,29%	-2,71%	4,33%	4,65%	-1,18%	8,38%	2,63%	13,31%
Indice	-0,97%	2,77%	6,24%	-1,25%	2,41%	4,73%	-0,56%	8,40%	2,37%	13,59%
Ecart	0,72%	-1,12%	1,05%	-1,46%	1,92%	-0,08%	-0,62%	-0,02%	0,26%	-0,28%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Risques Additionnels

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

OBLIGATAIRE



Raphaël Chema
Gérant de portefeuille senior



Hervé Boiral
Responsable Euro Crédit

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,76	4,54
Notation moyenne	BBB-	BBB
SPS	10,26%	10,07%
Spread moyen ²	287	212
Nombre de lignes	237	3 724

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

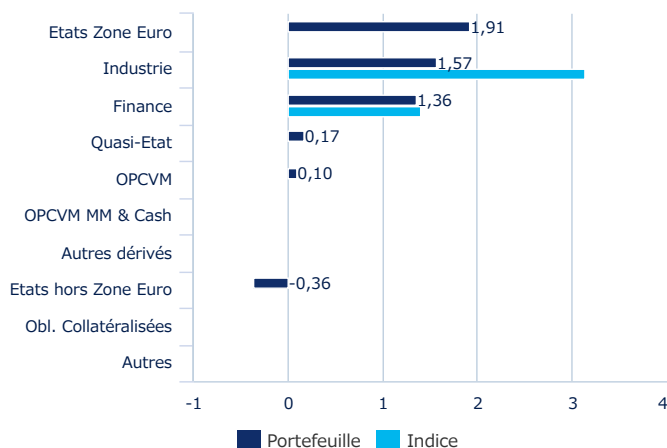
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	4,52%	6,23%	4,98%
Volatilité de l'indice	5,13%	4,81%	3,90%
Tracking Error ex-post	1,50%	2,54%	2,01%
Ratio d'information	0,16	0,00	-0,03
Ratio de Sharpe	-2,47	-0,44	-0,09

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-17,25%
Délai de recouvrement (jours)	126
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-9,41%
Meilleur mois	07/2009
Meilleure performance	5,93%

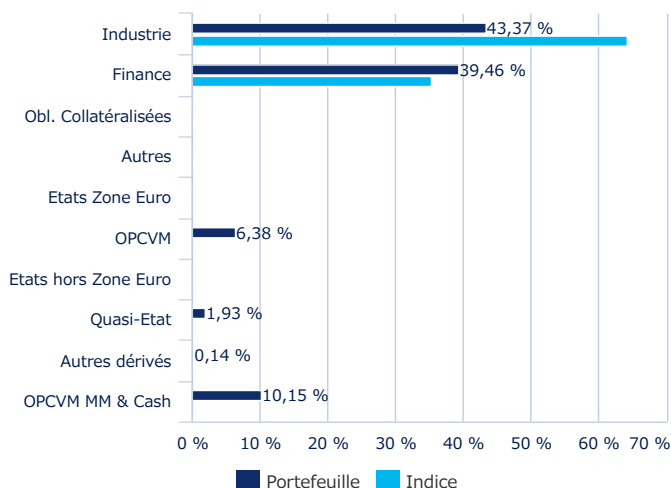
Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



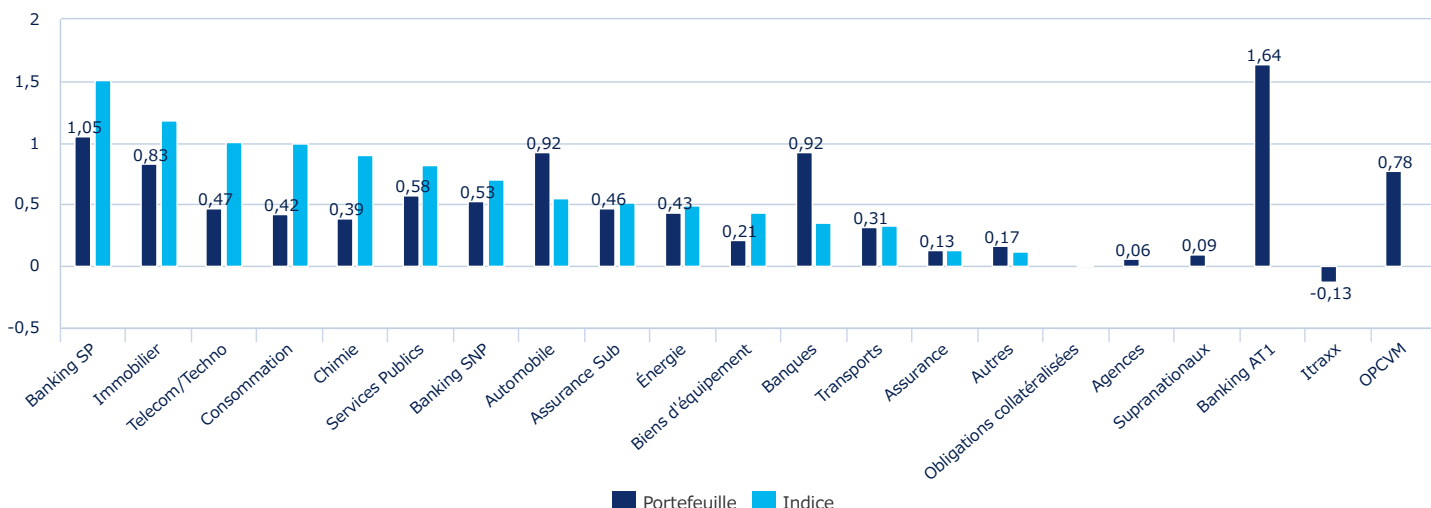
Dérivés inclus

En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

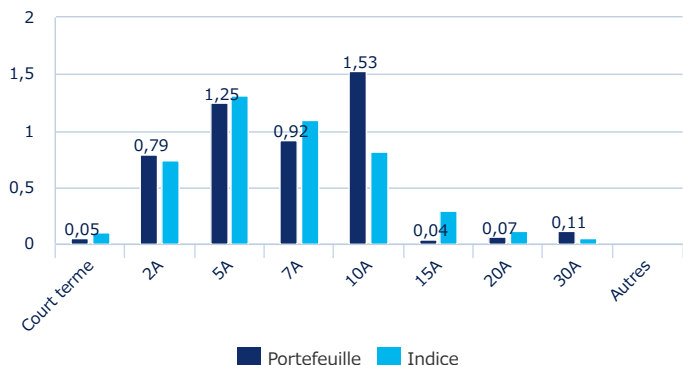
Allocation sectorielle en SPS (%) (Source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

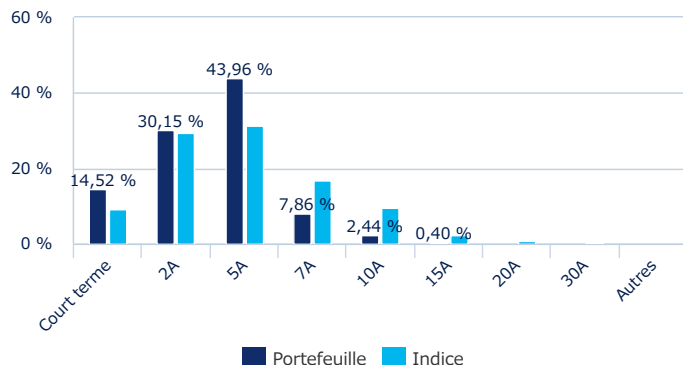
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

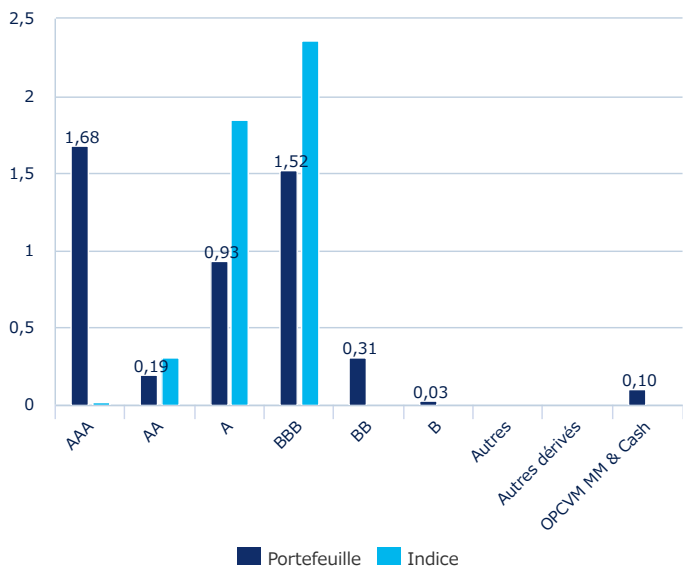
En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

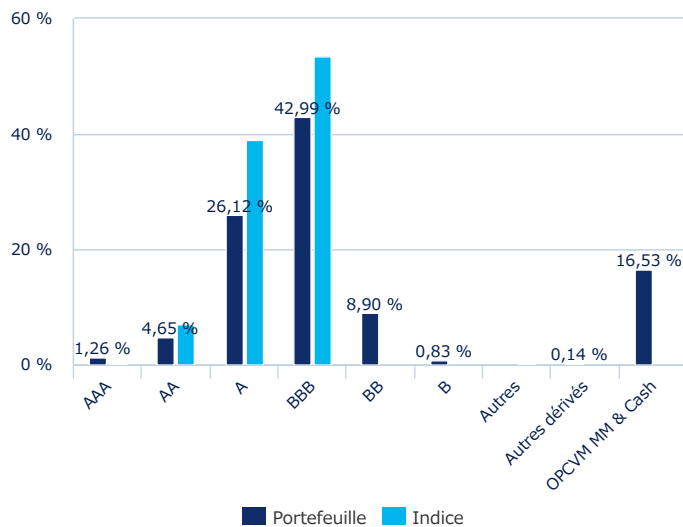
Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

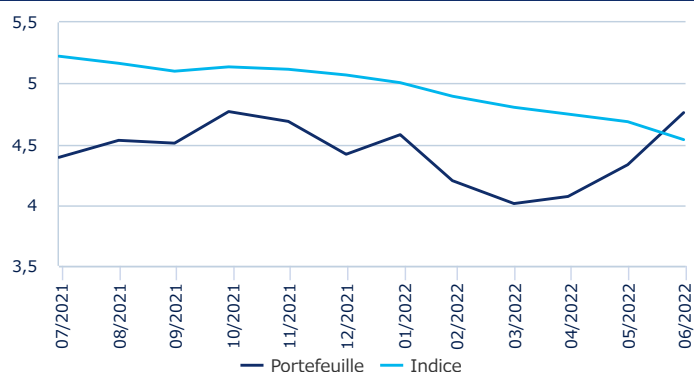
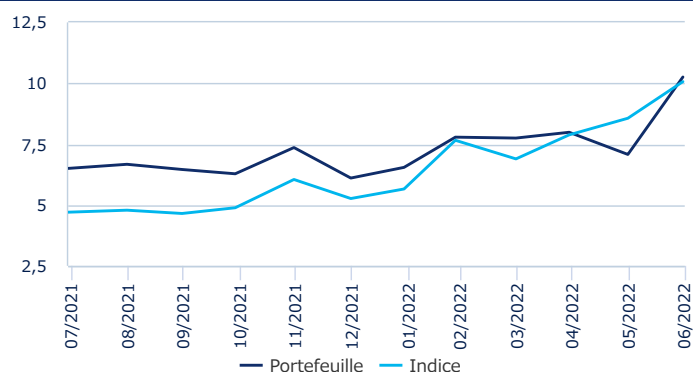
Ecart (P - I)

Principales surpondérations

Banking AT1	6,43%
Automobile	2,79%
Banques	2,65%
Supranationaux	1,26%
Assurance Sub	0,79%

Principales sous-pondérations

Consommation	-7,10%
Telecom/Techno	-6,12%
Banking SP	-4,56%
Chimie	-3,82%
Biens d'équipement	-2,84%

Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)**En sensibilité (Source : Amundi)****SPS (% source : Amundi)****Les principaux émetteurs (Source : Amundi)**

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
BNP PARIBAS SA	Finance	3,85%	0,15	0,44%	0,16%
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	1,45%	0,05	0,13%	0,12%
VOLKSWAGEN INTL FIN NV	Industrie	2,55%	0,11	0,54%	0,18%
MORGAN STANLEY	Finance	1,62%	0,06	0,12%	0,07%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	Industrie	1,32%	0,03	0,37%	0,13%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	2,40%	0,08	0,28%	0,07%
DEUTSCHE BANK AG	Finance	1,14%	0,05	0,32%	0,07%
CITIGROUP INC	Finance	1,57%	0,05	0,09%	0,03%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	1,25%	0,04	0,09%	0,04%
UNICREDIT SPA	Finance	2,26%	0,07	0,29%	0,06%
STELLANTIS NV	Industrie	1,78%	0,05	0,13%	0,06%
NATWEST MARKETS PLC	Finance	1,19%	0,03	0,05%	0,01%
FCA BANK SPA/IRELAND	Industrie	1,18%	0,00	0,00%	0,00%
EUROPEAN INVESTMENT BANK	Quasi-Etat	1,26%	0,12	0,09%	-
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Industrie	1,40%	0,04	0,25%	-

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création du compartiment/OPC	01/02/1999
Date de création de la classe	01/02/1999
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU0119099496 (D) LU0194910054
Code Reuters	(C) LP60053632 (D) LP68013176
Code Bloomberg	(C) CAEUCAI LX (D) CECBDID LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	5000000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,45% TTC
Commission de surperformance	Oui
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,46% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	01/02/1999: 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Frais Gestion Financiere Direct	0,35

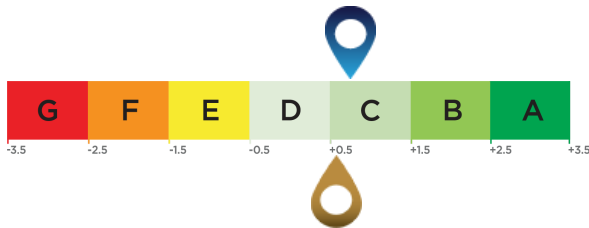
©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

OBLIGATAIRE ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)



Score du portefeuille d'investissement: 0,79

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,61

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	91,21%	99,22%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	93,04%	99,86%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille : le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

OBLIGATAIRE ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.